

Compte rendu du 2^{ème} atelier du groupe de travail régional « Rendement Maximal Durable et ses enjeux en Bretagne »

31 janvier 2011 - Rennes

Participants

Laure Robigo – CLPMEM Paimpol
Violaine Merrien – CRPMEM Bretagne
Franck Evrat – OP PMA
Thierry Guigue – OPOB
Solenne Le Guennec – FCPM 29
Alain Biseau – IFREMER
Patrick Berthou – IFREMER
Benoît Guérin – CCR Sud
Aurore Davaine – Région Bretagne
Didier Gascuel – AGROCAMPUS OUEST
Félix Massiot - AGROCAMPUS OUEST
Laura-Mars Hénichart – AGROCAMPUS OUEST

Excusés : Damien Venzat – OP COBRENORD, Claire Macher – IFREMER, Gérald Hussenot – CRPMEM Bretagne (représenté par V. Merrien), Isabelle Thomas – Vice Présidente du Conseil Régional de Bretagne Chargée de la Mer et de la protection du Littoral

Objectif de la réunion

Ce deuxième groupe de travail réunissant les représentants des professionnels et les scientifiques était consacré à la restitution des premiers résultats de l'évaluation et à la définition des principaux enjeux pour la mise en œuvre de simulations pour les périodes de transition de passage au RMD (choix des principaux stocks et des différents scénarios alternatifs à tester).

Déroulement de la réunion

Après un tour de table de présentation des participants, le cadre, les objectifs du groupe de travail régional et le déroulement de l'après-midi ont été présentés. La présentation de ses objectifs soulève la question de l'intégration, au niveau de l'expertise, d'un volet économique et d'une étude de marché (réponse des marchés par rapport aux fluctuations de l'offre). L'évaluation au niveau économique sera intégrée dans un deuxième volet (juin 2011 à décembre 2011) dont les objectifs seront présentés plus tard dans l'après-midi. Didier Gascuel rappelle que la première phase de ce projet se concentre uniquement sur les stocks européens, pour lesquels une stratégie de passage au RMD a d'ores et déjà été identifiée et annoncée au niveau Européen. En outre, ces stocks sont évalués par le CIEM et les données disponibles permettent de simuler les conséquences à court et moyen terme (en termes de capture et d'état des stocks) de différents scénarios de passage au RMD.

1. Présentation des résultats de l'évaluation

Organisation de la présentation

Félix Massiot présente les résultats de l'évaluation. Cette étude fait suite au dernier groupe de travail du 23 novembre 2010 et permet d'analyser :

1. L'état actuel des stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes (définis lors de la réunion du 23 novembre)
2. Les impacts biologiques du schéma de transition proposé par l'UE pour une gestion au RMD en 2015
 - Surexploitation : cas de la Sole en golfe de Gascogne
 - Forte surexploitation : cas de la Plie de mer celtique
3. Différents scénarios aboutissant à une gestion au RMD : cas de la Plie de mer celtique

Cette présentation a amené les participants à réagir sur plusieurs points.

Cf Présentation du 2e atelier du groupe de travail régional. Rendement Maximal Durable et ses enjeux en Bretagne, 31 janvier 2011, Cellule Etudes et Transfert du Pôle halieutique, AGROCAMPUS OUEST disponible sur :

<http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/projets.php?idproj=66>

1.1. L'état actuel des stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes (définis lors de la réunion du 23 novembre)

Données de l'évaluation

La fiabilité des données utilisées pour l'obtention de ces résultats est discutée. En effet, si les groupes de travail du CIEM fournissent des avis sur chacun des stocks évalués, ces avis ne sont pas toujours validés et repris par l'ACOM, le CSTEP et/ou la Commission (exemple de la langoustine). Finalement, il est conclu que ces données étant les seules disponibles, elles seront utilisées pour l'atelier régional afin d'avoir un aperçu des principaux enjeux ; les résultats devront cependant préciser si l'évaluation CIEM correspondante a été validée ou non (et pourquoi dans ce dernier cas).

Choix des espèces

Thierry Guigue et Franck Evrat remarquent que seules 3 espèces parmi les 10 principales en valeur pour les pêcheries bretonnes sont évaluées par le CIEM. En effet, Didier Gascuel rappelle que la première phase ne concerne que les stocks communautaires évalués en 2010. Les stocks européens évalués dans les années précédentes (Morue de Mer Celtique, Merlu, ...), où ceux pour lesquels des données partielles sont disponibles (Baudroie,...), seront prochainement ajoutés à l'étude. Les stocks côtiers et les stocks non évalués seront quant à eux intégrés dans une deuxième phase du projet régional RMD, avec l'objectif de préciser (quand cela est possible) leur état actuel et les enjeux éventuels d'un passage au RMD.

Etat actuel des stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes par rapport au RMD

Concernant les stocks sous-exploités ou exploités au RMD, Thierry Guigue intervient et remarque que si ces stocks ne représentent pas un enjeu majeur dans l'étude des conséquences du passage au RMD, ils peuvent néanmoins présenter d'autres problèmes de gestion (problèmes de rejets, de sélectivité, etc.). Un stock sous exploité peut, pour d'autres raisons, attirer l'attention des gestionnaires ou soulever les inquiétudes des acteurs de la pêche. Cette remarque souligne le fait qu'il est indispensable de prendre garde de ne pas associer l'objectif d'une gestion durable des ressources marines à la seule atteinte du RMD.

1.2. Les impacts biologiques du schéma de transition proposé par l'UE pour une gestion au RMD en 2015

Traduction des résultats de l'évaluation

Les représentants des professionnels remarquent qu'il serait intéressant de traduire les résultats de l'évaluation en nombre de navires ou en jours de mer. Didier Gascuel précise qu'il serait possible de traduire les résultats en jours de mer pour un bateau moyen.

Outils de la mise en œuvre du RMD

Le passage au RMD, tel que proposé par l'UE, impose une régulation de l'effort de pêche par la réduction des TAC et quotas (comme moyen de régulation). Dans la pratique, cette réduction de l'effort de pêche peut être associée à une réduction du nombre de jours de mer de chaque navire (ou à tout autre mesure de réduction de l'effort individuel par navire) ou à une réduction du nombre total de navires (plan de casse).

→ Les participants s'accordent à considérer qu'un des enjeux essentiels du passage au RMD est de savoir dans quelle mesure (et comment) il est possible de réduire l'effort de pêche tout en préservant le nombre et la rentabilité des navires.

Dans cet esprit, les résultats de l'étude en termes de rendement seront exprimés sous les 2 hypothèses extrêmes (diminution de l'effort sous l'hypothèse d'un nombre de navire constant ou d'un effort par navire constant).

Conséquences du passage au RMD sur les marchés

Les représentants des professionnels s'interrogent sur les conséquences du passage au RMD sur les marchés. Les résultats de l'évaluation montrent que la phase de transition au RMD des stocks surexploités ou fortement surexploités entraîne, dans un premier temps, une diminution des captures en lien avec la diminution de l'effort de pêche. **A court terme**, il existe donc un risque que les pêcheurs ne soient plus en mesure de répondre à la demande des marchés. **A moyen terme** (phase de transition plus ou moins longue suivant les stocks et leur état), une fois le RMD atteint, les captures devraient augmenter et se stabiliser. Il s'agira alors de reconquérir un marché éventuellement perdu quelques années auparavant. Les représentants des professionnels soulignent qu'il est préférable que les pertes en captures lors des phases de transition soient les plus faibles possibles afin de perdre le moins de part de marché. Dans cet esprit, il est souhaité d'explorer des scénarios d'atteinte du RMD correspondant à un TAC constant.

A long terme, si les captures augmentent, il s'agit de trouver de nouveaux marchés, or les participants remarquent que pour certains stocks peu d'opportunités existent (exemple de la langoustine). Par ailleurs, les poissons capturés devraient être plus gros, ce qui influencerait également les marchés.

Cette discussion montre que le passage au RMD, à court et moyen terme, mais aussi à long terme, aura des conséquences non négligeables sur le marché qu'il semble indispensable de prendre en compte.

Il s'agit d'appréhender les réactions du marché en identifiant les espèces valorisées, celles que le sont moins, les opportunités de vente, etc. Il est nécessaire d'ajuster les débarquements au marché et donc d'ajuster l'effort en fonction des potentiels du marché (et pas uniquement en fonction du RMD). Pour certaines espèces il pourrait s'avérer utile d'établir un plafond de débarquements au-delà duquel les produits ne seraient pas valorisables (ce qui conduirait à une mesure in fine plus précautionneuse que le RMD).

1.3. Différents scénarios aboutissant à une gestion au RMD : cas de la Plie de mer celtique

Deux scénarios de transition au RMD alternatifs ont été explorés (pour le stock de plie de mer celtique) et comparés au scénario proposé par l'UE (transition en 5 ans) :

- a. Transition au RMD en 2 ans
- b. Transition au RMD couplée à une modification du diagramme d'exploitation

La simulation correspondant à un changement de diagramme d'exploitation n'est pas approfondie et méritera d'être revue de manière plus précise. En effet, le changement de diagramme d'exploitation induit une modification de la valeur cible F_{msy} qui n'a pas été prise en compte dans les analyses actuelles.

Comme indiqué plus haut, les participants identifient une autre alternative à tester : transition au RMD à TAC constant (exemple de la sole du golfe de Gascogne).

Les résultats présentés par Alain Biseau sur l'exemple de la langoustine montrent qu'une amélioration du diagramme d'exploitation à effort constant permet d'augmenter les captures et serait ainsi un moyen d'atteindre le RMD.

Suite à discussion, il est ainsi décidé de faire porter la **priorité de l'étude sur une analyse systématique de la sensibilité du niveau d'effort requis par le RMD (F_{msy}) au changement du diagramme d'exploitation.**

Remarque : dans le cas du changement de diagramme, une intensification des contrôles s'imposerait : contrôle des mesures techniques modifiant le diagramme d'exploitation (augmentation des maillages et des tailles légales, développement des dispositifs d'échappement ou d'évitement, évolution des engins de pêche, etc).

2. Présentation de Benoît Guérin – CCR Sud

Présentation du 2e atelier du groupe de travail régional. Rendement Maximal Durable et ses enjeux en Bretagne, 31 janvier 2011, disponible sur : <http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/projets.php?idproj=66>

Benoît Guérin présente dans un premier temps les résultats obtenus par le groupe partenarial bio-économique sur la sole du Golfe de Gascogne.

Il présente ensuite les principaux rôles et objectifs des CCR : « une nouvelle approche institutionnelle pour la gestion des pêches sur l'atlantique sud européen ».

Benoît Guérin rappelle que les CCR se positionnent très en amont de la décision et sont à même de présenter des propositions au différents groupe de travail de la Commission européenne (CSTEP). Il est indispensable de s'assurer que les résultats de cette étude partenariale soient pris en compte ce qui impose une vigilance au niveau des agendas de l'Europe et des canaux de transmission de l'information.

Etapes suivantes : définition d'un programme d'action

Objectif groupe de travail n°3 (fin de la phase 1):

- ✓ Analyse de sensibilité de la valeur cible Fmsy à un changement du diagramme d'exploitation
- ✓ Simulation des conséquences à court et moyen terme (en termes de capture, d'état des stocks et de rendement selon les 2 hypothèses évoquées plus haut) de différents scénarios de passage au RMD : *RMD 2013 – RMD 2015 – Changement de diagramme d'exploitation – transition à TAC constant*
- ✓ Généralisation des simulations aux principaux stocks identifiés : *Merlu – Baudroie – Langoustine.*

Objectif de la phase 2 :

- ✓ Redistribution des conséquences à court et moyen terme de différents scénarios de passage au RDM par flottilles et analyse d'un point de vue bio-économique
- ✓ Traduction des résultats de l'évaluation (Impacts biologiques de différents schémas de transition pour une gestion au RMD en 2015) en nombre de navires et jours de mer
- ✓ Conséquences sur les marchés
- ✓ Mise en place de l'étude sur les stocks côtiers

	Etapes	Objectifs de l'étape	Dates
PHASE 1	Mise en œuvre de l'action RMD	Mise en œuvre du groupe de travail à l'échelle régionale et mobilisation des acteurs	Septembre – Octobre 2010
	→ 1^{er} groupe de travail régional RMD	Présentation des objectifs du groupe de travail aux acteurs concernés	23 Novembre 2010
	Etat des lieux et identification des enjeux pour les phases de transition	Analyse de l'état actuel des stocks communautaires d'intérêt pour les flottilles bretonnes et comparaison par rapport aux données du RMD	Décembre - Janvier 2011
		Evaluation des conséquences des scénarios de gestion proposés par la Commission Européenne	
	→ 2^{ème} groupe de travail régional RMD	Présentation des différents résultats et choix de schémas de transition alternatifs vers le RMD à évaluer dans la prochaine étape	31 janvier 2011
	Proposition de scénarios de gestion pour les phases de transitions vers le RMD	Evaluation des différents schémas de transitions alternatifs co-construits vers le RMD	Février 2011
	→ 3^{ème} groupe de travail régional RMD	Présentation des résultats et proposition d'un schéma de transition alternatif co-construit vers une gestion au RMD	Fin Mars 2011
Elaboration d'un programme d'action pour la deuxième phase du projet régional RMD			
Restitution public des résultats de la première phase du projet régional RMD			Mai 2011
PHASE 2	Mise en œuvre de la deuxième phase du projet	Redistribution des conséquences à court et moyen terme de différents scénarios de passage au RDM par flottilles et analyse d'un point de vue bio-économique (prise en compte des conséquences sur le marché)	Septembre 2011
		Traduction des résultats de l'évaluation (Impacts biologiques de différents schémas de transition pour une gestion au RMD en 2015) en nombre de navires et jours de mer	
		Analyse de l'état actuel des stocks côtiers d'intérêt pour les flottilles bretonnes et comparaison par rapport aux données du RMD	

Le prochain atelier du groupe de travail aura lieu fin mars 2011 – la date de cet atelier sera fixée dans les plus court délais.

Lors de ce prochain atelier, il s'agit de présenter les résultats de l'analyse et de formuler des propositions de gestion qui seront analysées d'un point de vue bioéconomique dans une deuxième phase.